

BÂTIMENT EOSS  
22 RUE JOHANNES KEPLER  
64000 PAU

TÉL. 05 59 84 89 71  
FAX 05 59 84 89 72  
agc@eoss.fr



**ASSOCIATION  
MJC D'AUREILHAN  
16 B rue Jules GUESDES  
65800 AUREILHAN**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'assemblée de l'association MJC D'AUREILHAN

## **I – Opinion :**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC d'Aureilhan relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration en date du 17 juin 2020 et sur la base des éléments disponibles à cette date, dans le contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II – Fondement de l'opinion :**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **III – Justification des appréciations :**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **IV – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la Présidente et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

#### **VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pau, le 15 Septembre 2020.

Le Commissaire aux comptes,  
**Pour la Sarl AUDIT GENEVET CONSEIL**

**Jean GENEVET**

# COMPTES ANNUELS

## Association MJC AUREILHAN

16 bis rue Jules Guesde

65800 AUREILHAN

Exercice clos le : 31 décembre 2019

APE : 9499Z

SIRET : 41226333700013

SAS BELLY ET ASSOCIES  
16 AVENUE DE SARAGOSSE

Tél : 0559301224

RÉSIDENCE PLEIN SOLEIL

Fax : 0559304940

64000 PAU

E-mail : [contact@belly-associes.fr](mailto:contact@belly-associes.fr)

**AUDIT GENEVET CONSEIL**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
22 rue Johannes Kepler  
Lotissement Europa - 64000 PAU  
Tél. 05.59.84.89.71 - Fax 05.59.84.89.72  
RCS PAU 478 028 483 - SARL Capital 108 000 euros

**BILAN ACTIF**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 918,04	3 720,06	197,98	353,38
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	1 761,30	1 761,30		
Autres immobilisations corporelles	35 532,79	35 016,11	516,68	1 575,42
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	4 500,00		4 500,00	4 500,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>45 712,13</b>	<b>40 497,47</b>	<b>5 214,66</b>	<b>6 428,80</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres appros	1 316,09		1 316,09	1 212,22
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances</b>				
Créances redevables et comptes rattachés	25 176,24	2 829,50	22 346,74	17 941,62
Autres	54 200,46		54 200,46	61 839,84
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	186 076,68		186 076,68	186 796,88
<b>Charges constatées d'avance</b>	12 343,54		12 343,54	957,17
<b>TOTAL (III)</b>	<b>279 113,01</b>	<b>2 829,50</b>	<b>276 283,51</b>	<b>268 747,73</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>324 825,14</b>	<b>43 326,97</b>	<b>281 498,17</b>	<b>275 176,53</b>

**AUDIT GENEVET CONSEIL**  
 Société d'Expertise Comptable  
 et Commissariat aux Comptes  
 22 rue Johannes Kepler

## BILAN PASSIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	144 041,31	142 565,69
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	14 957,45	14 957,45
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	1 125,91	1 475,62
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	89,42	801,74
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>160 214,09</b>	<b>159 800,50</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	514,00	514,00
Provisions pour charge		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>514,00</b>	<b>514,00</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 336,87	17 519,15
Dettes fiscales et sociales	52 336,42	51 687,45
Redevables créditeurs		
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	131,85	32 950,49
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>	20 964,94	12 704,94
<b>TOTAL (V)</b>	<b>120 770,08</b>	<b>114 862,03</b>
<b>Ecart de conversion passif</b>	<b>(VI)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>281 498,17</b>	<b>275 176,53</b>

**AUDIT GENEVET CONSEIL**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
22 rue Johannes Kepler

## COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	189 795,42	194 566,02
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	362 112,12	341 484,37
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	59 084,89	73 517,30
Cotisations	8 159,00	7 961,00
Autres produits (hors cotisations)	80,94	15,89
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>619 232,37</b>	<b>617 544,58</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises	-103,87	142,63
Achats de matières premières et de fournitures	4 872,81	5 661,83
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes	192 362,39	186 479,66
Impôts, taxes et versements assimilés	6 474,78	6 313,25
Salaires et traitements	336 922,18	326 532,39
Charges sociales	74 220,85	86 417,81
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 214,14	2 626,95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1 533,83
Dotations aux provisions		514,00
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	3 302,34	2 522,31
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>619 265,62</b>	<b>618 744,66</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-33,25</b>	<b>-1 200,08</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	462,13	533,71
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>462,13</b>	<b>533,71</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>462,13</b>	<b>533,71</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		

## COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>802,82</b>	<b>2 141,99</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	105,79	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>105,79</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>697,03</b>	<b>2 141,99</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>1 125,91</b>	<b>1 475,62</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>620 497,32</b>	<b>620 220,28</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>619 371,41</b>	<b>618 744,66</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>1 125,91</b>	<b>1 475,62</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat	843,06	701,58
Prestations en nature	123 719,00	104 426,47
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>124 562,06</b>	<b>105 128,05</b>
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>125 687,97</b>	<b>106 603,67</b>

**ANNEXE**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 281 498,17 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 1 125,91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/04/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

Les activités ont commencé à être affectées par le COVID 19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas capable d'en apprécier l'impact chiffré. A la date d'arrêt des comptes par le conseil des états financiers 2019, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

**AUDIT GENEVET CONSEIL**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
22 rue Johannes Kepler  
Lotissement Europa - 64000 PAU  
Tél. 05.59.84.89.71 - Fax 05.59.84.89.72  
RCS PAU 478 028 483 - SARL Capital 108 000 euros

**ANNEXE**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

**Valeur résiduelle :**

PAS DE PRISE EN COMPTE DE LA VALEUR RESIDUELLE.

**Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

**Amortissements des biens décomposables :**

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	2 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	3 ans
- Mobilier	10 ans

Les Subventions d'investissement non renouvelables servant à financer certaines des Immobilisations sont reprises au compte de résultat, au même rythme que les amortissements des immobilisations ainsi financées.

**Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les autres titres immobilisés sont constitués de parts de SLE du réseau des Caisses d'Epargne.

**Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La majeure partie des créances est constituée de subventions restant à percevoir des financeurs et des comptes Clients ALSH Ados et enfants et clients ALAE.

## ANNEXE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

### SUIVI DES OPTIONS

Au 31/12/2018 Au 31/12/2019

#### Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Entité non concernée

#### Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport

Entité non concernée

#### Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles

Entité non concernée

#### Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières

Entité non concernée

#### Traitement comptable des coûts de développement

Entité non concernée

#### Traitement des charges financières

Entité non concernée

#### Amortissement des biens non décomposables

Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

#### Amortissement des biens décomposables

Aucune immobilisation n'est concernée.

#### Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions

Entité non concernée

## ANNEXE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	3 918		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		1 761		
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport		21 271	
	Matériel de bureau & info., mobilier		14 262		
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	37 294		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		4 500		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	4 500		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			45 712		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			3 918	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				1 761	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
		Matériel de transport				21 271
	Mat.bureau, info., mob.				14 262	
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			37 294	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				4 500	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV			4 500	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					45 712	

**AUDIT GENEVET CONSEIL**

Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes

22 rue Johannes Kepler

Lotissement Europa - 64000 PAU

Tél. 05.59.84.89.71 - Fax 05.59.84.89.72

RCS PAU 478 028 483 - SARL Capital 108 000 euros

## ANNEXE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	3 565	155		3 720
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 761			1 761
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	21 271			21 271
	Matériel de transport	12 686	1 059		13 745
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers				
	<b>TOTAL</b>	<b>35 719</b>	<b>1 059</b>		<b>36 777</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>39 283</b>	<b>1 214</b>		<b>40 497</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
Immob. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Immo. corpor.	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

**AUDIT GENEVET CONSEIL**

Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
22 rue Johannes Kepler

Lotissement Europa - 64000 PAU  
Tél. 05.59.84.89.71 - Fax 05.59.84.89.72  
RCS PAU 478 028 483 - SARL Capital 108 000 euros

## ANNEXE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	25 176	25 176	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	362	362	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	53 839	53 839		
Charges constatées d'avance	12 344	12 344		
<b>TOTAUX</b>		<b>91 720</b>	<b>91 720</b>	
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

**ANNEXE**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>MONTANT</b>
Exploitation	12 344
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>12 344</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 948
Autres créances	25 216
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>31 165</b>

**ANNEXE**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	142 565,69	1 475,62		144 041,31
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	14 957,45			14 957,45
Résultat comptable de l'exercice antérieur	1 475,62	1 125,91	1 475,62	1 125,91
Subventions d'investissement non renouvelables	801,74		712,32	89,42
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAUX</b>	<b>159 800,50</b>	<b>2 601,53</b>	<b>2 187,94</b>	<b>160 214,09</b>

## ANNEXE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes   à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1)   à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		47 337	47 337		
Personnel & comptes rattachés		23 285	23 285		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		28 882	28 882		
Etat &   Impôts sur les bénéfiques					
autres   Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv.   Obligations cautionnées					
publiques   Autres impôts, taxes & assimilés		170	170		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		132	132		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		20 965	20 965		
<b>TOTAUX</b>		<b>120 770</b>	<b>120 770</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

**ANNEXE**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>MONTANT</b>
Exploitation	20 965
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>20 965</b>

**CHARGES À PAYER**

<b>CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 439
Dettes fiscales et sociales	28 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>40 392</b>

**ANNEXE****Du 01/01/2019 au 31/12/2019**

Les contributions volontaires de la mairie d'AUREILHAN pour l'exercice 2019 sont enregistrées dans le Compte de Résultat pour un montant total de 123719 €.

Elles se décomposent de la façon suivante:

\*ALAE: 54184 €

\*CLAS: 5035 €

\*ALSH: 24654 €

\*ACTION JEUNE: 14985 €

\*ATELIER: 4541 €

\*ACTION CULTURELLE: 4541 €

\*LES MERCREDIS AU QUARTIER:15779 €